

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 7 septembre 2012

Présidence : Mme le Maire

Présents : Philippe Pez, Franck Duret, Richard Schneider, Jean-Marc Pramayon, Jean-Pierre Vandamme

Excusé : Bruno Adam

Absents : Philippe-Fabien Desigaud, Gilles Bourdon

Secrétaire de séance : Jean-Marc Pramayon

**Approbation** à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente.

- Madame le Maire rappelle au conseil municipal le résultat du marché public concernant les travaux d'aménagement du centre de village.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 17 avril 2012 ; le conseil municipal après en avoir **délibéré à l'unanimité** des membres présents a attribue le marché aux entreprises suivantes :

- **LOT N°1 : aménagement des voies et espaces piétons** : entreprise **DEAL**- 6 rue Ampère- 69680 Chassieu pour un montant de 179 387.50 € ht.
- **LOT N°2 : éclairage public** : **SERPOLLET**, 2 chemin du Génie- BP33- 69632 Vénissieux cedex pour un montant de 21 283.28 € ht.
- Le conseil municipal **est informé** que rapport d'activité 2011 du SIeA est disponible et consultable en mairie.
- Le conseil municipal après étude des 3 devis concernant le traitement des espaces verts des travaux d'aménagement du centre de village et après **délibération à l'unanimité** retient le devis de l'entreprise **CHABERT Espaces Verts** RN 6, le Pont d'Arcole, 69830 Saint Georges de Reneins pour un montant total de **8 300 € ht.**

### Questions diverses :

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien cadastré **B 695** situé chemin du petit Corcy.
- Lecture d'un courrier d'administrés relatif aux inondations chemin de la Cure.
- D'une demande de travaux pour la réalisation d'une clôture.

Le maire,